

## De l'espace usinier aux nouveaux territoires urbains

Stephane Valognes

---

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/strates/408>

DOI : 10.4000/strates.408

ISSN : 1777-5442

**Éditeur**

Laboratoire Ladyss

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2004

ISSN : 0768-8067

**Référence électronique**

Stephane Valognes, « De l'espace usinier aux nouveaux territoires urbains », *Strates* [En ligne], 11 | 2004, mis en ligne le 14 janvier 2005, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/strates/408> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.408>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

# De l'espace usinier aux nouveaux territoires urbains

Stephane Valognes

---

- 1 Dans le cadre de processus de reconversion et/ou de « requalification » de friches industrielles et portuaires, quelles sont les interactions possibles entre traces industrielles, groupes sociaux, et projets urbains<sup>1</sup> ? Quels sont les discours, les dispositifs, les images mis en œuvre, que ce soit dans le domaine de ce qui est construit comme « patrimoine industriel » ou celui du « projet urbain » pour pallier l'absence de ce qui a souvent contribué à structurer l'espace social et urbain et ses pratiques. Comment les maîtres d'œuvre et les concepteurs, architectes et/ou urbanistes projettent-ils un futur urbain potentiel sur ces sites, par le biais d'un « projet urbain », à la fois forme image, forme projetée, mais aussi éventuellement forme produite dans la production urbaine, en fonction de la réceptivité et des désirs du commanditaire maître d'ouvrage (ville, structure intercommunale...), de l'accueil des différents publics et groupes sociaux et des dynamiques économiques et sociales ?
- 2 Après une présentation de la genèse de ce travail (Cf. tableau 1), trois thèmes de recherche en cours seront développés : les rapports entre trace urbaine et mémoire collective ; l'usage de la figure du concepteur urbain, ici un « grand architecte » (Dominique Perrault), par les maîtres d'ouvrage et les usages du projet urbain ; les aspects reliant projet urbain et appropriation sociale des espaces.  
La construction du terrain : entre participation et observation
- 3 Ce travail, en ses prémices, s'est construit à partir de l'exemple fourni par la fermeture et la disparition d'un complexe sidérurgique caennais, la Société Métallurgique de Normandie<sup>2</sup>, et la constatation critique et interrogative de la « disparition / invisibilisation » de la classe ouvrière, liée au processus de restructuration / relocalisation du capital qui a affecté un grand nombre de branches industrielles en France et en Europe. Ce processus a été parfois désigné sous le terme de « désindustrialisation » dans les années 80, avant l'apparition au début des années 90 des termes « mondialisation » et « globalisation » en tant que paradigmes et discours « explicatifs ».

- 4 Il s'agissait, au départ, d'articuler des interrogations sociologiques sur les stratégies du mouvement ouvrier face à la désindustrialisation, à une analyse des stratégies des forces sociales capitalistes ayant intérêt à la promotion et à l'extension des formes flexibles de l'accumulation du capital (Valakoulis, 1993) ou « post-fordisme ».
- 5 Le passage à deux reprises par l'atelier de développement de la structure intercommunale chargée du réaménagement de l'ancien site sidérurgique<sup>3</sup> a déplacé les axes de recherche vers les aspects proprement urbains, voire urbanistiques, des mutations en cours sur le site SMN (consultation d'urbanisme et d'aménagement, projets urbains, paysagement et pré-verdissement), en conduisant à l'adoption d'un point de vue parfois difficilement « tenable », à la fois critique et engagé de près ou de loin dans le processus d'aménagement<sup>4</sup> et ses aléas. Le projet de thèse initial, qui ne prévoyait pas ces terrains, a été infléchi vers trois territoires sur lesquels un même concepteur et son agence (Dominique Perrault) a été sollicité, pour des raisons de cohérence de la comparaison, en fonction des nécessités de la recherche contractuelle, ce qui n'en diminue pas l'intérêt.
- 6 Comment une « star de l'architecture » (pour reprendre les mots de certains journalistes) ayant connu la notoriété avec le plus controversé des « grands travaux » mitterrandiens, la Bibliothèque nationale de France, et ses pratiques urbanistiques (images, plans, analyses) peuvent-elles être mobilisées puis intégrées (ou rejetées) dans trois situations à la fois comparables et différenciées, visant à transformer des territoires en fonction d'intérêts politiques, économiques, symboliques, institutionnels et de rapports entre groupes sociaux divergents ?
- 7 L'objet de ce travail est l'analyse et l'étude comparée de la reconversion urbaine de trois espaces usiniers et portuaires, à Caen (l'ancien site SMN, le Plateau et le bassin d'Hérouville), Bordeaux (le quartier industriel, ouvrier et portuaire de la Bastide, les quais centraux) et Nantes (l'île Sainte-Anne, le site des chantiers navals, les installations portuaires), territoires organisés en fonction de logiques productives et fonctionnelles aujourd'hui partiellement ou totalement disparues et ayant organisé l'espace social et urbain. Trois niveaux d'analyse sont construits et mobilisés : les morphologies sociales et les formes usinières et urbaines héritées (traces, productions culturelles, paysage, patrimonialisation...), les formes urbaines projetées (traitement du site, modes de composition urbaine, références urbanistiques propres à tel ou tel courant architectural), et enfin les formes urbaines produites à partir du projet, les nouvelles situations construites (acteurs de la production urbaine, insertion dans le tissu urbain existant, modes d'appropriation sociale de l'espace).

Tableau 1 : Lieux et thèmes de la démarche

Territoire	Ancien site SMN (Caen)	Île Sainte-Anne / Ile de Nantes	La Bastide (rive droite de Bordeaux)
Morphologies sociales et formes usinières et urbaines héritées	220 hectares avec bassin portuaire le long du canal de Caen à la mer	337 hectares, habitat, friches industrielles et portuaires, activités industrielles et portuaires Ile produite par la réunion de plusieurs petites îles	400 hectares, friches industrielles et portuaires, habitat dégradé dans un site de méandre.

Groupes sociaux afférents	400 sidérurgistes à reclasser en 1995 quartier ouvrier du Plateau	Quartiers d'habitation, ZUP Beaulieu, anciens de la Navale	13 000 habitants (dont 6 000 collégiens)
Foncier et parcellaire	Propriété intercommunale en 1996	Entreprises publiques (SNCF, Port Autonome) et collectivités locales	Entreprises et secteur public (SNCF, Port Autonome, armée de terre), entreprises privées, collectivités locales
« patrimonialisation »	Livres, films, spectacles (1993-1996) Conservation d'un réfrigérant par l'aménageur du site. Installation autonome (93-94) Mise en place d'une statue d'un fondeur et présence d'une poche d'acier par une association d'anciens salariés	Livres, expositions, films, transformation du bâtiment de direction des anciens chantiers Dubigeon en Maison des Hommes et des Techniques (accueil de l'université inter âges, associations patrimoniales, Histoire de la navale....)	Revue spécialisée
Formes projetées : « forme projet » et projet urbain	1994 : consultation Nouvel / Perrault / architectes locaux. Proposition d'un atelier d'urbanisme par l'agence D.P. 1996-1998 / D. Perrault maître d'œuvre du schéma d'aménagement	1992-1994 : étude urbaine menée par D. Perrault et F. Gréther. Proposition d'un « atelier de l'île de Nantes » par l'agence D.P. 1999 : le projet Chemetoff / Berthomieu lauréat du concours pour le réaménagement de l'île. Maîtrise d'œuvre du projet sur 10 ans	1989-90 activisme urbanistique : concours et consultation internationale : Bofill, Nouvel, Calatrava... 1994 : D. Perrault présente « Bordeaux les deux rives ». Proposition d'un « atelier des Deux rives » par l'agence D.P. 2000 : Michel Corajoud lauréat du concours pour le réaménagement des quais

Interaction avec transport en commun en site propre	Non pour l'instant	oui	oui
Formes produites et production urbaine	1998-1999 : zone d'activité agro-industrielle (ZAC) ouverture d'un parc au public, ancien bâtiment de direction de l'usine reconverti en logements	Recomposition urbaine, nouveaux équipements : palais de justice, maison des syndicats, réactivation partielle des cales de construction	ZAC « Cœur de Bastide », jardin botanique, multiplex, nouveaux logements et bureaux

- 8 La recherche de comparaisons concrètes entre les trois territoires à travers des objets communs (héritages, projets, production de nouveaux espaces) a contribué à faire émerger de nouveaux axes de recherche à partir des points saillants propres à chaque terrain.

Traces urbaines : l'enchevêtrement et le conflit des mémoires collectives

- 9 Cette recherche sur les héritages culturels et sociaux autour des formes usinières et urbaines liées à des activités disparues est fondée sur une exploration matérielle de la dialectique de la présence et de l'absence, qui emprunte aux travaux de Marcel Roncayolo, Bernard Lepetit, ainsi que, plus explicitement, sur les travaux des chercheurs du CRESAL (Saint-Étienne) sur la trace urbaine (Roux et Colson, 1994). Ces chercheurs se sont inspirés d'Halbwachs mais aussi de Paul Ricœur, pour ses analyses conduites dans *Temps et Récit*.
- 10 Pour Jacques Roux et Daniel Colson, « ce dont est chargée la trace, c'est du sens de son affection passée, c'est-à-dire des projets, des actions des décisions dans lesquels elle était impliquée, en tant qu'actuelle, dans son époque. La trace nous donne à la fois cette affectation passée et la trace de cette affectation. Elle se donne elle-même dans son apparence usée, comme une réserve de sens » (Roux, Colson, 1994 : 213).
- 11 Cette orientation dans la recherche a été prise à la suite à un événement survenu lors de la journée du 5 novembre 1993 (qui a été désignée par nombre d'acteurs locaux comme « la dernière journée de la SMN »), c'est-à-dire le dépôt d'une poche d'acier devant le conseil régional de Basse-Normandie à Caen, place Reine Mathilde. Cette place fut rebaptisée « Place des sidérurgistes »<sup>5</sup>, et la poche d'acier resta en place environ sept mois. L'analyse de cette « déposition » a permis un début de théorisation sur ce que l'on pourrait nommer des *installations autonomes*. Par ce terme, en reprenant et en détournant quelque peu le terme d'installation issu de l'histoire de l'art<sup>6</sup>, on cherche à désigner le dépôt ou la production de traces, d'œuvres (volontaires ou involontaires) par des groupes sociaux engagés dans des mouvements sociaux ou menacés de disparition/invisibilisation suite à des changements économiques, politiques ou sociaux. Ces œuvres ou traces ne sont pas (encore) des monuments (au sens étatique/officiel du terme) ni de simples matériaux et n'ont pas fait l'objet d'une commande publique.

- 12 Cette recherche s'est elle-même divisée en deux sous directions : d'une part les opérations aboutissant à la production de monuments, de traces, de productions culturelles entreprises par les groupes ayant partie liée à une histoire particulière, la reprise ou la dénégation de cette histoire par les « notables de la mémoire » (M. Halbwachs), ceux que l'on nommerait aujourd'hui « les professionnels de la ville » (élus, techniciens, sociologues, urbanistes) soit sur les sites, soit au sein des formes urbaines adjacentes et d'autre part, la question de la reprise ou de la déprise des traces, du passé des sites à l'intérieur des opérations de la conception et d'organisation des projets urbains.
- 13 Parti à la recherche de la mémoire ouvrière et de ses traces matérielles et sociales à Nantes, ville qui célèbre dans sa communication institutionnelle ses anciens chantiers navals et son passé ouvrier et maritime, je fus confronté à d'autres traces, à proximité des traces industrielles, celles liées à la traite atlantique intégrées dans des dispositifs commémoratifs para-municipaux et à leur interprétation controversée par certains antillais nantais.
- 14 À Nantes, la ville (à travers l'équipe de Jean-Marc Ayrault, à partir de 1989, rompant avec l'ancienne municipalité), après avoir réussi à créer un « consensus mémoriel » autour de l'exposition « les Anneaux de la mémoire »<sup>7</sup>, consensus non dépourvu d'intentions politiques et touristiques et faisant partiellement silence sur les conséquences réelles et nantaises de la traite, se retrouve confrontée à des aspirations différenciées dans le rapport au passé.
- 15 Tandis que l'association « Les Anneaux de la mémoire » souhaite évoquer ce passé sous un angle historique passant par un musée, des antillais nantais regroupés autour de l'association « Mémoire de l'outre-mer » militent pour un monument évoquant les disparus, les martyrs, leurs souffrances et leur libérations (seconde abolition de l'esclavage en 1848, l'esclavage ayant été rétabli par Napoléon 1<sup>er</sup> en 1804). On retrouve ici le conflit ou le problème d'articulation entre histoire et mémoire, mais adossé à l'histoire de Nantes et aux groupes sociaux intégrés ou en rapport avec cette histoire.
- 16 Dans le cadre du projet de réaménagement de l'île de Nantes, qui prévoit un « parc de la mémoire », un projet de musée maritime pouvant articuler plusieurs volets (traite, port, construction navale, fleuve) semble se dessiner et un projet commun aux différentes associations apparaît possible. Or l'épopée industrielle de la construction navale nantaise ne peut se penser sans évoquer son articulation partielle avec le cycle antérieur d'accumulation du capital lié à la phase négrière/coloniale, comme l'on montré les récents travaux d'historiens comme Olivier Pétré-Grenouilleau (1996). Histoire urbaine, histoire industrielle, histoire coloniale et modes d'actualisation, de transmission et de narration des mémoires collectives se télescopent, s'enchevêtrent...
- 17 L'enchevêtrement des mémoires nantaises (mémoire de la traite négrière versus antillais nantais ou descendants du milieu maritime nantais, mémoire du fleuve, du port, des chantiers navals), de leurs lieux (assignation ou célébration) et des dynamiques commémoratives, interroge en contrepoint la situation bordelaise. La question de la participation bordelaise à la traite négrière est aujourd'hui (re)posée par des associations bordelaises luttant pour une France multiculturelle et s'est traduite par une liste aux élections municipales<sup>8</sup>... Ainsi « l'histoire douloureuse » (Ricœur, 2000) de Nantes et de Bordeaux, dans leurs relations avec l'Afrique, les Antilles et les Amériques (traite négrière, travail forcé, commerce colonial), et à travers ces villes, de la France et de ses différents régimes politiques, dessine-t-elle des configurations

particulières qui s'expriment dans les politiques municipales, dans le tissu urbain, et dans des aspirations identitaires et sociales différenciées.

- 18 Les mémoires et leurs porteurs se font donc face... Ces différences d'interprétation se retrouvent également dans la relation avec le fleuve, dont la confluence avec l'Erdre et la Sèvre nantaise a donné naissance à Nantes. Pour le président de « Mémoire de l'outre-mer », qui jette chaque année une gerbe de fleurs dans la Loire le jour anniversaire de la seconde abolition de l'esclavage, la Loire est « le tombeau de millions d'Africains ». On peut entrevoir ici une opération qui va au-delà et qui déplace ce que Maurice Halbwachs dans *La Mémoire collective* appelait la « résistance » des groupes sociaux, issue d'un décalage temporel entre un groupe et son espace. Il y a ici une tentative pour faire réapparaître un groupe social, les anciens esclaves et ceux qui se rattachent à cette histoire, contre l'oubli ou les euphémisations des dispositifs commémoratifs officiels/étatiques.
- 19 À Bordeaux, face aux silences institutionnels sur la question de la participation bordelaise à la traite transatlantique jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un ensemble d'organisations, tels le collectif Toussaint Louverture ou l'association *Diverscités*, lutte pour la reconnaissance de la participation bordelaise à la traite des noirs. *Diverscités* possède notamment comme revendication la dénomination d'une « place du martyr noir » qui porterait le nom de Toussaint Louverture (nom actuel d'une impasse de Bordeaux) ainsi que le changement de nom des rues portant le nom d'un armateur bordelais ayant participé à la traite transatlantique.
- 20 Ce qu'indiquait l'anthropologue et géographe Christine Chivallon à propos de Bristol, ville ayant participé dans les mêmes proportions que Nantes à la traite, se révèle ici pleinement pertinent : « Il faut l'intervention de la forme urbaine, non pas seulement parce que celle-ci est dotée de l'efficacité de 'l'effet de visibilité', mais parce qu'elle permet aussi que s'opère la distanciation temporelle nécessaire entre une actualité voulue harmonieuse et un passé révélé excessivement tourmenté. La forme urbaine, les symboles qu'elle affiche, les tracés qu'elle déploie, ont la charge paradoxale de ramener à la mémoire commune la trame d'une histoire non désignée tout en conservant ce passé à distance, en le faisant être dans la pierre et le monument, avant d'être dans la communauté de 'chair' » (Chivallon, 1999).
- 21 On voit donc ici émerger des revendications tendant à faire advenir le passé refoulé ou tu de l'histoire urbaine (qui en porte pourtant les traces architecturales et urbaines<sup>9</sup>), revendications qui s'expriment dans l'espace public et sur l'espace public (au sens de l'espace du public) et qui mettent en question aussi bien les histoires et les mémoires locales dominantes que leur cadre national et leurs discours auto-légitimant (la « France des droits de l'homme »...). Comme le soulignent Jean-Louis Déotte et Alain Brossat, dans leur ouvrage *L'époque de la disparition, politique et esthétique*, « Ce n'est plus tant 'l'homme' générique et indéterminé des Droits de l'Homme qui énonce les droits inaliénables des hommes concrets – mais bien la masse de ceux qui ont disparu sans laisser de traces » (Brossat et Déote, 2000). Les revendications toponymiques ou les cérémonies mentionnées ci-dessus s'inscrivent pleinement dans cette démarche de ré-énonciation, tout en visant à une requalification du temps à travers les lieux.

L'usage du concepteur à travers l'usage du projet

- 22 L'arrivée momentanée dans la première moitié des années 90 d'un « grand architecte » à Nantes, Bordeaux et Caen, sur la scène urbaine et politique locale, participe pleinement des nouvelles relations qui se sont établies et cristallisées en France au

cours des années 80 entre l'État, les principales collectivités locales et les architectes suite aux « Grands Travaux » initiés lors des septennats de Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand et à l'importance grandissante des concours d'architecture. Ces grands travaux ont contribué à renforcer la dimension médiatique et symbolique de l'architecture et de l'urbanisme et induit des changements notables dans les pratiques professionnelles, comme dans les rapports entre les architectes entre eux et avec les maîtres d'ouvrage, en renforçant la figure de l'architecte « star » et en révélant la fragmentation, voire la faiblesse, comme l'indique Florent Champy (2000), de la profession d'architecte dans le champ de la conception urbanistique et de la production de l'espace.

- 23 Dans l'usage de la figure de l'architecte ou du « concepteur » par les maîtres d'ouvrage, la plupart du temps nommé en tant qu'individu (l'agence, à la fois le mot et ceux qui la composent, n'est presque jamais mentionnée), on peut s'interroger sur plusieurs dimensions conjointes : ce qui est dit et montré, la manière de dire, de montrer, d'énoncer, les stratégies mises en place, en direction de différents publics (journalistes locaux, spécialisés, « décideurs », alliés politiques, entreprises, partenaires publics...).
- 24 La communication du « projet urbain » est une des dimensions essentielles, semble-t-il, de la démarche de projet, avec les processus de conception et de partenariat, pour rester dans les sentiers balisés. Cet aspect est l'un des plus décriés et certains commentateurs parlent souvent « d'architecture de papier » ou d'« urbanisme de communication ». Cependant, si l'on compare les démarches de communication, leurs supports matériels, et leurs contenus, dans les trois terrains de cette recherche, même si les politiques de communication institutionnelles autour des « projets urbains » présentent des caractéristiques communes, les stratégies et les temporalités ne présentent pas de caractère linéaire. Certes, la figure du « grand architecte », du demiurge qui configure l'espace, est bel et bien présente, notamment aux côtés du premier magistrat, du moins dans les premiers temps, à Nantes et à Bordeaux, mais elle prend une tournure différente ensuite. Les rivalités politiques au sein du District du Grand-Caen, institution intercommunale, n'ont pas permis la même proximité entre « le prince et l'architecte ».
- 25 Ce qui est montré du « laboratoire de l'urbaniste », pour reprendre l'expression de Ola Söderström (2000), est là aussi très différent. Malgré l'appel à un même architecte urbaniste, ce qui est communiqué par le maître d'ouvrage aux différents publics recouvre à chaque fois une dimension différenciée de la pratique urbanistique, même si des régularités dans l'analyse et les propositions reviennent en ce qui concerne le concepteur.

Tableau2 : Les missions et prestations de l'agence Perrault sur les trois sites

Année	Caen	Nantes	Bordeaux
1992		Concours Missions : analyse urbaine, proposition d'aménagement et de reconquête des friches	Concours DP lauréat

1993			Mai : présentation des premières propositions
1994	Début de l'appel à idée en février avec nouvel/Alba et architectes locaux. Consultation en juin. Présentation publique en octobre.		Expo Les deux rives
1995	Concours agence DP retenue avec Ingénieurs et paysage	Présentation de la maquette aux acteurs de l'île de Nantes au printemps	
1996	Schéma directeur su secteur d'études, conception de l'aménagement urbain. Présentation aux élus en octobre		Schéma directeur de la rive droite et dossier de ZAC « Cœur de Bastide »
1997			
1998			Variante pour la Bastide en mars

La communication du projet de réaménagement du site SMN par le District du Grand Caen : un usage « minimaliste »

- 26 Les images et les infographies diffusées par la presse du district et en partie reprises par la presse locale sont les versions les plus simples des visualisations produites lors des études d'urbanisme.
- 27 Dominique Perrault fait la « une » de District infos, en octobre 1996 : une photographie le représente avec en fond le grand réfrigérateur. S'il avait été interviewé lors d'un numéro précédent sur ses modes de travail, dans ce numéro l'interview est décomposée, les propos du concepteur sont redistribués en fonction de la composition du plan du dossier. Ce dossier ne comporte, sur le plan iconographique, qu'un seul document portant la mention « document Perrault ». Hormis cette image d'une version minimaliste des projets de pré-paysagement, les images communiquées sont des photographies aériennes retravaillées à l'ordinateur de manière sommaire ou des infographies simplifiées et / ou simplificatrices. Aucun schéma ou dessin à la main, à la différence de tant d'autres publications institutionnelles, qui à la fois illustrent leur usage du concepteur et l'activité de projection ou d'analyse de l'espace effectuée par celui-ci n'est présentée. Les espaces de simulation urbanistique communiqués sont donc extrêmement réduits.
- 28 Une pluralité de supports sera mobilisée au fur et à mesure du réaménagement des terrains de l'ancien site sidérurgique et des réalisations de voirie, pour relier le site à l'autoroute, des premières implantations d'entreprises et de l'ouverture partielle au public : reportages dans la presse du district, point d'information à l'une des extrémités du site, création d'événements lors de l'ouverture du site au public (course pédestre,

exposition sur le devenir du site dans une des halles conservées...) Le projet de réaménagement est donc régulièrement « communiqué » dans sa version « minimale », au fur et à mesure qu'il rentre dans la production urbaine, mais l'usage de la figure du concepteur s'efface progressivement. Cette politique de communication « minimaliste » en ce qui concerne la réflexion urbanistique produite par Dominique Perrault et son agence n'empêche pas le District de tirer profit par le biais des plus-values symboliques engrangées par l'agence Perrault à l'occasion de la mission d'étude. Ainsi le journal du District mentionnera le voyage à New-York, pour une exposition au Moma, de la grande maquette issue des missions d'étude, sans pour autant la reproduire dans ses colonnes... Le concepteur, plus que sa réflexion, semble être, dans les opérations de communication (à distinguer des opérations d'aménagement) un point d'appui qui légitime de manière momentanée l'action.

Nantes et Bordeaux : « le prince et l'architecte », entre proximité et dissociation

- 29 Les premières images et les premiers articles diffusés par *Sud-Ouest*, *Presse-Océan* ou *Ouest-France* à Nantes et à Bordeaux laissent à penser à une certaine forme de proximité entre le concepteur et le premier magistrat de la ville. C'est notamment perceptible dans les photographies, les commentaires des journalistes, les postures dans les présentations publiques. Un article de *Presse Océan* de 1992 montre une présentation conjointe de l'étude de l'agence Perrault, avec la présence de Jean-Marc Ayrault, tandis que le supplément de *Sud-Ouest* présentant le projet des deux rives s'ouvre par des entretiens en vis-à-vis de Jacques Chaban-Delmas et Dominique Perrault. L'architecte semble occuper la fonction de « conseiller du Prince » voire de « grand couturier » architectural, pour reprendre une expression courante et stigmatisante, mais couramment entendue dans les entretiens auprès d'acteurs locaux. Dans le débat organisé en 1997 par l'Atelier Portrait de ville et retranscrit dans le numéro 5 de *Ville-Architecture*, une question implicite à ce sujet est d'ailleurs posée à Alain Juppé, successeur de Jacques Chaban-Delmas : « Manque-t-il un 'intendant' comme au XIX<sup>e</sup> siècle (*sic*) ? Autres temps autres mœurs, assure Alain Juppé. Un maire ne peut plus imaginer reconstruire l'espace urbain dans sa globalité avec son architecte »<sup>10</sup>.
- 30 Le maître d'ouvrage de l'étude d'urbanisme, la ville de Bordeaux, utilisera, lors de la présentation du projet en juin 1994, un ensemble de moyens et de supports tel, que cette présentation débordé strictement du domaine des politiques urbaines, et du politique, pour investir le champ social et culturel.
- 31 Outre le supplément au journal *Sud-Ouest* de 25 pages, une exposition consacrée au projet est organisée au hangar 15 sur le quai des Chartrons, tandis qu'une exposition consacrée à l'œuvre construite et projetée de Dominique Perrault se tient à Arc en Rêve/Centre d'architecture. Ce dispositif comporte également l'édition de la première monographie consacrée à Dominique Perrault (coéditée avec Birkhäuser), un film de 12 minutes produit par France 3 Aquitaine, ainsi qu'une « nuit des deux rives » avec concerts sur la rive droite et traversée du fleuve en péniche... Les espaces de simulation urbanistique sont largement communiqués, et articulés à des modalités symboliques et pratiques, momentanées, de réappropriation du territoire « des deux rives » (concert sur la rive droite, traversée du fleuve en bateau). L'exposition sera visitée par 25 000 personnes.
- 32 Le supplément à *Sud-Ouest* présente à la fois le plan guide des deux rives, élaboré par l'agence Perrault, ainsi qu'un ensemble très développé de séquences de projet urbain. Les visualisations sont des projets quasi-finalisés, tenant à la fois du programme et de la

prescription urbanistique, l'ambition revendiquée étant d'ailleurs leur passage rapide dans le futur plan d'occupation des sols de la ville.

- 33 Ce qui sera exposé à Nantes à l'espace exposition de la médiathèque quai de la Fosse en 1995 et 1996 est un autre élément du travail de l'agence Perrault associé à l'urbaniste François Gréther : les planches agrandies au format A2 de l'étude exploratoire. En terme d'espace de simulation, ce sont des prolégomènes d'analyse urbaine. La présentation des matériaux bruts (bien que ceux ci aient déjà fait l'objet d'une mise en forme par les concepteurs) de l'étude exploratoire indique l'horizon du projet pour l'île de Nantes : une « intention stratégique » qui butera sur un certain nombre d'obstacles comme l'opposition des associations défendant le patrimoine maritime ou le patrimoine industriel, sur la question des franchissements et la préservation du caractère maritime de l'île, ainsi que les temporalités foncières et politiques du milieu des années 90. Le projet lauréat (Chemetoff/Berthomieu) du concours organisé par la ville en 1999, qui prévoit notamment de creuser deux bassins au sein de l'île de Nantes, semble mieux convenir aux revendications des différents acteurs locaux ; quelque dix années après le début de l'étude exploratoire, le travail de Dominique Perrault et François Gréther est présenté (comme lors de l'Atelier Projet Urbain organisé à Nantes en septembre 2001), comme un point d'appui dans l'appréhension de l'île.
- 34 On le voit, dans les trois missions d'étude confiées à l'agence Dominique Perrault, le contenu de ces missions (analyses, propositions, visualisations...) est « traduit », pour reprendre l'expression de Michel Callon, d'un support à un autre, et d'une mission à l'autre en fonction des stratégies et des conceptions des maîtres d'ouvrage, des contraintes et des intentions qui sont les leurs, et également dans le cadre de leur horizon temporel, politique et cognitif.
- L'usage du projet urbain : capital d'expérience et condensateur social
- 35 Le projet urbain, en tant qu'ensemble de formes projetées, d'images, de discours, de représentations, est inséré dans un ensemble complexe de dynamiques et de temporalités, notamment sémantiques et imaginaires, en fonction de ceux qui en parlent, qui le conçoivent, le reçoivent ou le gèrent. Ainsi en 1994, le District du Grand Caen, à l'instar des concepteurs mobilisés, parlait d'un « grand projet urbain pour l'agglomération caennaise ». Images d'utopies urbaines et propos des concepteurs étaient généreusement évoqués dans les publications institutionnelles. Aujourd'hui, alors que l'institution traverse une nouvelle crise suite aux modifications induites par la mise en application de la loi Chevènement sur la simplification de l'intercommunalité, et que l'aménagement de la zone d'activités agroalimentaire rentre dans une phase opérationnelle avec l'installation d'entreprises sous l'égide de la société d'économie mixte du district, le vocabulaire change. On ne parle plus de « projet urbain », mais de « zone d'activité ».
- 36 Comme à Bordeaux ou à Nantes, le projet et ses images sert de « condensateur social », de machine « à désirer de la ville et de l'urbanité » pour mobiliser les acteurs locaux, les financements étatiques et européens. A Bordeaux, le projet élaboré par l'agence Perrault en 1993-1994 et commandité par l'ancien maire (jusqu'en 1995) Jacques Chaban-Delmas, intitulé « Bordeaux les deux rives », proposant une ré-appropriation urbaine des deux rives que tout jusqu'ici opposait (rive gauche bourgeoise et minérale, rive droite industrielle, populaire et végétale à cause des friches) a connu un début de réalisation concrète. Le projet, en partie repris par le nouveau maire Alain Juppé, et

intégré dans son projet urbain pour la ville de Bordeaux, a été partiellement financé par l'Union européenne, dans le cadre d'un Projet Pilote Urbain. Pour obtenir ce financement, la ville de Bordeaux a dû mettre en place un nouveau type de partenariat avec les « acteurs » (associations, centres d'animation, mission locale, agence d'urbanisme...) et articuler plus finement actions sur l'espace urbain matériel et actions en direction des populations, tout en soumettant les différentes parties prenantes du PPU aux temporalités financières et organisationnelles de l'Union européenne.

- 37 Amorce de réalisation, contretemps ou passage à la trappe n'empêchent pas les projets, leurs images, leurs méthodes de continuer leur trajectoire dans les milieux de la conception urbaine et architecturale, à travers les articles de revues, les séminaires de la direction générale de l'Urbanisme ou les travaux universitaires, où ils sont commentés en tant qu'expériences, et confrontés à d'autres expériences d'aménagement, et ce, sans que la valeur d'usage des lieux n'apparaisse obligatoirement dans ses dimensions concrètes. Ainsi, en ce qui concerne les premières esquisses du projet de l'agence Perrault pour la reconversion du site SMN, les images du bassin d'Hérouville noyé dans la verdure (qui n'ont rien à voir avec un début de réalisation matérielle) sont ainsi reproduites dans le livre bilan de l'agence Perrault, sans que l'on sache s'il s'agit d'un simple projet ou de quelque chose qui est destiné à faire advenir un espace concret. On retrouve là une des spécificités de la profession d'architecte en France, coïncé entre l'artiste et l'ingénieur. L'« effet Mitterrand » et non le « style Mitterrand » en architecture (Andrieux et Seitz, 1998), en focalisant l'attention du public sur les architectes des « grands projets », a encore accentué cette tendance (Champy, 1998).
- 38 Dans ce contexte, les références mobilisées illustrant les modes de composition urbaine, ne seront pas, la plupart du temps, celles communiquées ou diffusées en direction du grand public. Ainsi, dans un livre faisant le point sur l'œuvre architecturale et urbaine de Dominique Perrault, l'architecte Marc Bédarida écrit à propos de cette opération que « délibérément, l'intervention affirme un caractère abstrait refusant de rappeler le sens des lieux ou d'invoquer une conscience historique. L'espace est bi-dimensionnel, les rares formes sont prismatiques et ne représentent rien d'identifiable. Somme toute, l'ensemble est détaché de toute allusion à une quelconque figuration urbaine. [...]. C'est en arpenteur romain que Perrault aborde cette opération dite de pré-paysagement, puisqu'il recourt à l'établissement d'un carroyage de 100 mètres de côté selon une trame carrée indifférenciée. Cette maille, qui ignore superbement toute spécificité du lieu, tend simplement à lui procurer un référent géométrique ainsi qu'une échelle » (Bédarida, 1999).
- 39 Dominique Perrault (et son agence) en tant que concepteur et producteur d'études urbaines depuis le début des années 90, n'est pas un architecte théoricien comme Le Corbusier ou F. Lloyd Wright, ou plus récemment Rem Koolhaas<sup>11</sup>, qui ont largement cherché à théoriser leurs pratiques de conception, par des écrits devenus parfois des doctrines urbanistiques comme la Charte d'Athènes ou la défense de l'îlot urbain dans la fabrique de la ville. Pourtant lors d'un séminaire consacré au projet urbain de Bordeaux<sup>12</sup>, initié par le ministère de l'Équipement, Dominique Perrault a présenté sa méthode lors d'une intervention suivie d'un texte, en comparant l'expérience bordelaise au réaménagement du site SMN et à l'étude urbaine engagée sur l'île de Nantes. Pour ce faire, l'agence Perrault a dû produire un texte de facture théorique, rompant avec les textes programmes accompagnant les rendus de projet

architecturaux lors des concours, textes mélangeant références techniques et poétiques, sans s'appuyer explicitement sur une « pensée de la ville ».

- 40 Le texte de Perrault mobilise des références issues de l'histoire de l'art, comme le minimalisme ou le *Land Art*, pour construire des éléments de méthode urbanistique. L'appel au *Land Art* comme « une façon de trouver une relation entre l'homme et la nature, de modifier le regard porté sur le lieu » ou les citations du travail de Vittorio Gregotti, architecte italien promoteur d'une approche géographique du territoire, sont les indices d'un certain positionnement de l'agence Perrault au sein du champ de la conception architecturale et urbaine : après les « grands projets » (BNF, vélodrome olympique à Berlin...), le travail de conception de l'agence s'intéresse de près à la question du territoire et du paysage et la mobilisation de ces références artistique n'est, sans déclencher l'ironie de ceux qui ont été les premiers introducteurs du *Land Art*<sup>13</sup>, en France comme le paysagiste Michel Desvignes.

Projet urbain, production urbaine et appropriation sociale  
de l'espace : l'exemple de la Société Métallurgique  
de Normandie

- 41 Le District du Grand Caen, qui ne sera propriétaire du site SMN qu'en 1996, à l'exclusion du site portuaire du bassin d'Hérouville (qui sera rétrocédé à la CCI, concessionnaire du port) lança une première consultation d'urbanisme, sous forme d'études exploratoires, en 1994, avec des résultats présentés en octobre 1994<sup>14</sup>, par trois équipes : deux « parisiennes », l'agence Perrault et l'agence Jean Nouvel associé au cabinet Roux / Alba, et un pool d'architectes caennais rassemblant plusieurs cabinets et agences (Dubois-Duval, Bienvenu, Sueur et Leroi).
- 42 La mission d'étude confiée aux architectes urbanistes avait pour objet de « contribuer à la recherche d'un parti d'urbanisme sur un périmètre d'environ 700 hectares dont les réflexions sur la reconversion du site métallurgique seront le centre », comprenant le bassin d'Hérouville, le canal, les communes riveraines. Devaient être illustrés les grands principes d'organisation de l'espace tels que les trames viaires principales, les perspectives essentielles, l'affectation dominante des différents secteurs, l'articulation des espaces entre eux, l'articulation avec le tissu urbain existant.
- 43 Le programme indicatif du parti d'urbanisme comportait une dimension économique (zone artisanale d'environ 20 hectares, zone industrialo-portuaire de 50 hectares, zone industrielle spécialisée de 70 hectares, ZI classique de 30 hectares) et une dimension habitat, déclinée en deux scénarios (1000/3000 logements avec équipements en conséquence). Était annexé au programme indicatif, le souhait des commanditaires d'une réflexion des architectes à l'intérêt d'une conservation de trois bâtiments « pour la mémoire ». Selon les urbanistes, la question de la conservation des bâtiments n'était pas une question annexe car les bâtiments concernés « pouvaient participer au plan de recomposition urbaine, étaient susceptibles d'accueillir des activités, étaient dépositaires d'une partie de l'histoire du site »<sup>15</sup>. Les premières réflexions du District du Grand Caen et de ses responsables, antérieures à la mission d'étude, ne prévoyaient que la conservation de trois bâtiments : le gazomètre, un château d'eau ainsi qu'une tour de refroidissement. De son côté le groupe Unimétal (dont la SMN était une filiale) envisageait la conservation de bâtiments en fonction de la logique de démantèlement de l'activité sidérurgique déjà engagée, elle-même subordonnée aux possibilités de revente d'un certain nombre d'éléments de l'appareil productif.

- 44 Les équipes Nouvel / Roux-Alba et Perrault écrivirent en mai 1994, à l'appui de la conservation des halles 15 et 16 qui abritaient le train à fil : « Les halles 15 et 16 sont aujourd'hui les seuls bâtiments capables d'assurer la continuité d'activités sur le site et servir la mémoire du lieu. Il nous semble fondamental pour la réussite de n'importe quel projet d'aménagement que le 'site du Plateau' ne devienne jamais 'le vide du Plateau'. Il faut pour cela assurer la permanence d'activités aussi spécifiques de ce lieu que l'étaient les activités liées à la sidérurgie ». Les halles 15 et 16 représentaient une surface totale de 18 600 m<sup>2</sup>, à même d'initier une démarche d'urbanisme itératif et de permettre un certain nombre d'utilisations temporaires ou pérennes, par le biais de containers services délimitant des sous-espaces, proposition étayée dans les travaux de l'équipe Nouvel / Roux-Alba.
- 45 Le transfert du train à fil ainsi que la cession de l'aciérie à la Chine annulèrent l'hypothèse d'un plan de composition urbaine<sup>16</sup> ayant une forte dimension itérative, c'est-à-dire qui réécrit la restructuration de l'ancien site en fonction de la trame au sol des réseaux, des fondations et également en fonction de la présence des halles 15 et 16, bâtiments susceptibles d'accueillir des occupations industrielles avec des bureaux en mezzanine et des *process* et du stockage au sol. L'autre préconisation de l'équipe Nouvel / Roux-Alba était la constitution d'une « bande active » le long de la corniche du Plateau composée de « bâtiments remarquables, d'enseignes de lumières, d'oriflammes, d'équipements et d'administrations ». Le concept de « bande active » fut décliné par Jean Nouvel et Philippe Starck à Nîmes, lors de l'aménagement d'une zone d'activités, *Nîmes ville active*, s'appliquant à donner à l'axe principal de cette zone commerciale une cohérence dans les formes urbaines et architecturales caractéristique du courant *high tech* dans l'architecture contemporaine.
- 46 En relation avec les autres concepteurs, le travail de l'agence Perrault lors de la consultation de 1994 fut centré sur l'aménagement de la vallée, l'articulation avec l'agglomération, le traitement des paysages, avec notamment des propositions pour la corniche bordant le Plateau avant les coteaux de l'Orne, dans le cadre d'un projet intitulé « Caen la mer par la corniche ». Lors de la présentation des travaux de son agence, en octobre 1994, Dominique Perrault fit sensation en présentant des vues du bassin d'Hérouville noyé dans la verdure, reconfiguré en fonction de destinations récréatives. La Chambre de commerce réagira à cette image incantatoire en demandant publiquement si le souhait des élus locaux n'était pas de « tuer le port de Caen ». Ce fut finalement l'agence de Dominique Perrault qui fut retenue, en 1995, par le District du Grand Caen pour proposer un parti d'urbanisme de réaménagement du site.
- Le réaménagement du site SMN aujourd'hui : quelques constats
- 47 L'infirmité partielle de l'hypothèse de recomposition urbaine à partir des halles 15 et 16 a conduit à moduler les possibilités de démarches itératives, à partir des bâtiments existants et des traces souterraines (fondations, réseaux). C'est la combinaison entre les traces souterraines, la présence absence des halles, et le découpage de l'espace par une grille de 100 m x 100 m qui a permis la conception de la forme actuelle d'organisation de l'espace sur le site, comprenant un « Grand Pré » de 25 hectares, les « bordures du pré » (13 hectares), une zone d'activités tertiaires en façade sur le pré de 7 hectares, un parc d'activités agroalimentaires de 40 hectares et une future « zone d'extensions urbaines » de 27 hectares.
- 48 Cette impossibilité, inscrite dans la trame de réorganisation de l'espace, de respecter le sens passé des lieux, eu égard à leur importance sociale et culturelle pour les groupes

sociaux liés à l'ex-SMN, est sans doute à l'origine de nombreux traumatismes sociaux, psychiques, paysagers et perspectifs (beaucoup d'anciens de la SMN lorsqu'ils passent le long du site route de Cabourg refusent de le regarder)(Brussot, 1999), qui s'ajoutent à ceux engendrés par le processus de fermeture et à l'héritage social du paternalisme sidérurgique : elle n'est pas le fait des concepteurs mais de la stratégie du groupe Unimétal. On peut regretter que la reconversion de ce site n'ait pas débouché sur un *Emscher park* à la française, dessinant les contours d'une autre politique des friches industrielles, qui ne fasse pas complètement table rase des bâtiments, comme cela a été souvent le cas en Lorraine<sup>17</sup>.

- 49 La trame proposée par l'agence Perrault, puis mise en place sur le site par le District du Grand Caen, n'est pas tant un « projet urbain », tel que l'ont souvent défini Christian Devillers ou Philippe Panerai (1999), au sens d'une primauté de l'espace public, du respect des tracés, d'une mise en relation entre dessin des façades et des dispositions typologiques des bâtiments à édifier (en fonction des conventions du quartier), qu'un projet « d'aménagement du territoire », de plusieurs territoires, et ce, non seulement du fait de l'échelle du site, mais également de l'absence de formes architecturales usinières réutilisables.

Quelles appropriations sociales du site ?

- 50 La « nature » tient une grande place dans le discours des concepteurs relatif au devenir du site : « Ici, point de grands tracés ou de 'villes nouvelles', mais la farouche volonté de lier et de relier nature et architecture. En extraire trois lieux significatifs : le site de la vallée, le plateau, la corniche. Le long de l'Orne, une grande avenue plantée de beaux arbres n'attend plus que d'être bordée par la continuité d'immeubles de ville ; sur le plateau les traces des implantations et des équipements de la SMN orientent et préfigurent les lignes du tissage de la campagne et de l'urbanisation ; au sommet de la vallée, l'ancien tracé d'une route transversale de l'usine ne demande qu'à être branché sur les quartiers avoisinants » (Perrault, 1996).
- 51 Le « Grand Pré », les « Bordures du Pré » ou « l'allée cavalière » viennent réinscrire des représentations bucoliques et rurales sur l'ancien espace usinier, en formant un parc ouvert au public sur 45 hectares. Végétaux et plantations organisés en massifs sont transformés en médiateurs, en formes qui organisent le territoire et ses vides sans pour autant le figer, en l'absence de formes urbaines spécifiques : le végétal devient un outil pour définir les espaces par le biais de la grille. Les traces souterraines qui affleurent sous le tapis végétal dessinent les figures de l'absence, la rendent présente, malgré la table rase du démantèlement et du pré-verdissement. Ces dynamiques d'ouverture partielle du site en direction du public sont cependant remises en cause par le propriétaire du site depuis 1999, le District du Grand Caen, suite à l'appropriation temporaire et momentanée de certaines portions ou lieu du site (halles) par les gens du voyage ou des amateurs de musique techno, appropriations permises par la situation périphérique du site, au regard du centre de l'agglomération caennaise.
- 52 La mise en lumière du « réfrigérant », sa transformation en monument qui fait signe à la ville et à l'agglomération caennaise peut illustrer à l'envi le mot du psychanalyste Serge Tisseron selon lequel le « mot-nu-ment ». Pour Serge Tisseron, « le monument est un symbole collectif destiné à unifier et à rassembler. Or il n'y a consensus qu'au prix de l'oubli de ce qui divise. C'est pourquoi le monument dédié à ce qui rassemble est forcément destiné à sceller l'oubli de ce qui divise » (Tisseron, 1999). Ainsi la trace signe, présentée par le District du Grand Caen comme « symbole » de « l'usine à feu »

(pour reprendre le titre du livre de photographies de Tristan Jeanne-Valès) et des « hommes du fer » mise en lumière est un réfrigérant... De nombreux anciens sidérurgistes se sont émus de cette situation.

- 53 Le projet de « campus de la forme » porté par la firme lilloise Decathlon, bien qu'il semble aujourd'hui abandonné, tout comme l'installation annoncée, à côté de l'entreprise Chiron, de sociétés de logistique et d'agro-alimentaire, illustre bien les modalités de production des nouvelles zones d'activités à la fois sur le Plateau, et plus globalement dans la « ville émergente ». L'espace, l'accessibilité, la connexion autoroutière, mais aussi, plus innovant, la mutualisation et la mise en réseau de certains services aux entreprises (gardiennage, entretien, gestion des déchets), voire une intégration plus poussée des équipements et des flux, apparaissent déterminants.
- 54 Comme l'indique l'architecte du parc Normandial, « l'espace n'est plus une finalité en soi, c'est le temps ».
- 55 En contrepoint des projets issus de l'agence Perrault et des travaux engagés par l'aménageur, une partie du site accueille depuis la fin de l'été 2001 un « parc de la mémoire » qui n'en porte pas encore le nom, suite aux initiatives d'un groupe d'ex salariés de la SMN regroupés dans l'association Loisirs Solidarité Retraités de Colombelles (commune sur laquelle est située la majeure partie de l'ancien site sidérurgique).
- 56 La statue profilée d'un fondeur réalisée par des élèves d'un lycée professionnel cotoie la poche d'acier anciennement intégrée dans le parc du conseil régional, celle-là même que nous avons qualifiée d'installation autonome lors de son dépôt mouvementé face au conseil régional en 1993. Cette partie de l'ancien site sidérurgique pourrait également accueillir dans les prochaines années les « Germinales », un festival consacré à la culture ouvrière.



© Membres de l'association Loisirs Solidarité retraités de Colombelles et lycéens devant Le Fondeur, septembre 2001. Photo S. Valognes.

- 57 Au sein de ces terrains, comme dans beaucoup d'autres lieux, traces urbaines héritées ou reconstruites, mémoires collectives et groupes sociaux dessinent les contours d'une multi-temporalité des usages et des lieux, illustrant la complexité des rapports au temps, au temps des groupes comme aux temps de la ville.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Andrieux J.-Y. et Seitz F., 1998, *Pratiques architecturales et enjeux politiques*, éditions Picard, p. 128.
- Atkins R., 1992, *Petit lexique de l'art contemporain*, AbbevillePress.
- Bédarida M., 1999, « Le carroyage contre la forme », in Dominique Perrault et al., *With Dominique Perrault architecte*, Birkhäuser / Actar, Bâle / Barcelone, p. 172-173.
- Brossat A. et Déotte J.-L., 2000, *L'Époque de la disparition, Politique et esthétique*, éditions L'Harmattan, p. 9.
- Brussot É., 1999, *Le reclassement des sidérurgistes de la SMN*, mémoire de maîtrise de géographie, université de Caen.
- Champy F., 1998, *Les Architectes et la commande publique*, PUF, coll. sociologies.
- Champy F., 2000, *Sociologie de l'architecture*, Éditions La Découverte.
- Chivallon C., 1999, « Bristol et la mémoire de l'esclavage, changer et confirmer le regard sur la ville », *Annales de la recherche urbaine, Paysages en ville*, no 85, p. 100-110.
- Fijalkow Y., 2000, « Enseigner la sociologie urbaine : récit et réflexions autour d'une expérience pédagogique », *Cahiers du GRIS*, université de Rouen, no 6, p. 99-122.
- Halbwachs M., 1997, *La Mémoire collective*, édition critique établie par Gérard Namer, Albin Michel.
- Ibeling H., 1998, *Supermodernism, architecture in the age of globalisation*, Nai publishers, Rotterdam.
- Panerai Ph. et Mangin D., 1999, *Projet urbain*, éditions Parenthèses, Marseille.
- Pétre-Grenouilleau O., 1996, *L'Argent de la traite, milieu négrier, capitalisme et développement, un modèle*, éditions Aubier.
- Pinon P., 1994, *Composition urbaine*, tome 2 « Projets », éditions Villes et territoires.
- Reichen B., 2000, « Patrimoine en mouvement », *Projet urbain* no 21, septembre, « L'IBA Emscher Park un anti modèle », DGUHC, ministère de l'Équipement.
- Ricœur P., 2000, « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé », *Annales, histoire, sciences sociales*, juillet août, no 4, p. 731-747.
- Roux J. et Colson D., 1994, « Hériter d'une tradition industrielle » in *Les Villes européennes de tradition industrielle*, Plan Urbain / Presses Universitaires de Lille.
- Söderström O., 2000, *Des Images pour agir, le visuel en urbanisme*, éditions Payot Lausanne.
- Tisseron S., 1999, *Comment l'esprit vient aux objets*, Aubier, p. 67.
- Vakaloulis M., 1993, « L'ère de l'accumulation flexible : 'volatilisation' du capital et précarisation massive du travail », *L'Homme et la société*, juillet septembre, p. 105-115.
- Valognes S., 2000, « Traces industrielles, violence ouvrière, formes urbaines », intervention au séminaire du CRESO, *L'appropriation de l'espace géographique*, 19 juin, journée d'étude coordonnée par Fabrice Ripoll, CRESO/MRSH Université de Caen, 17 p.
- Zukin S. et Schwartz M., 1987, « La désindustrialisation en France et aux États-Unis : structures convergentes, institutions différenciées » in *Collectif, France USA, crises du travail, crise de la production*, Méridiens-Klinksieck.

## NOTES

1. Ce texte reprend l'essentiel de mon exposé du 3 février 2001 aux Doctoriales du Ladyss, présentant mon travail de thèse d'études urbaines (EHESS) en cours au sein du Ladyss et de la formation doctorale Sciences Sociales ENS / EHESS, sous la direction de Jacques Brun, ainsi que des éléments d'une intervention effectuée le 16 janvier 2001, lors d'un séminaire du Lasar (Université de Caen). Je remercie Jacques Brun, Yves Luginbühl et Nicole Mathieu pour leurs remarques critiques et constructives.
2. La Société Métallurgique de Normandie, initialement fondée avec des capitaux allemands attirés par la présence de mines de fer et le canal de Caen à la mer, avant la première guerre mondiale, sous un autre nom, puis passée sous contrôle français à l'issue du conflit, aura été la seule usine sidérurgique de l'ouest français, créant autour d'elle un système socio-spatial relativement intégré (cités ouvrières, installations sportives, écoles...), caractéristique du « paternalisme des maîtres de forges », qui se délitera dans les années soixante-dix. L'usine avec ses dépendances (installations portuaires et ferroviaires) occupait une emprise d'environ 220 hectares répartis sur les communes de Colombelles, Mondeville et Hérouville, sur l'axe Caen-La Mer, le long du canal. L'entreprise a employé jusqu'à 6 400 personnes dans les années soixante-dix. L'usine a été intégrée au groupe Unimétal, filiale du groupe Usinor-Sacilor dans les années quatre-vingt. Les effectifs ont lentement décru, au fur et à mesure des différents plans de restructuration, pour se stabiliser à 1 300 personnes (sans compter les sous-traitants) en 1991, avant la fermeture des installations au cours de l'année 1994. Il est estimé qu'environ 100 000 personnes sont passées par la SMN depuis 1917.
3. Stage de DESS administration locale, option aménagement au sein des services du District du Grand Caen, en 1994, et contrat de recherche en 1996, rapport d'étude, Du territoire en friche à la production urbaine, LASAR / Université de Caen, 120 p., novembre 1996.
4. Yankel Fijalkow a parlé fort justement du « sociologue serviteur de l'urbaniste » et des indéterminations de la « sociologie urbaine » dans un travail sur l'enseignement de la sociologie urbaine (2000).
5. Cette poche d'acier, massive, d'environ cinq mètres de haut pour trois est restée en place pendant sept mois, de facto devenue rond-point, puis en 1994 elle a été intégrée dans le parc du conseil régional, et repeinte en gris. Pour une interprétation plus complète, voir S. Valognes (2000).
6. Robert Atkins (1992) définit l'installation par « des œuvres conçues par un lieu donné, du moins adapté à ce lieu. Ces divers éléments constituent un environnement qui sollicite une participation plus active du spectateur », p. 79.
7. Évocation de la traite transatlantique présentée entre 1992 et 1994, au Château de Nantes, organisée par l'association « Les Anneaux de la mémoire », avec le soutien de la ville et celui du Centre International de la Mer (Rochefort). Cette exposition a accueilli 400 000 visiteurs.
8. Là encore, sur ce point, Nantes se singularise puisque le responsable de l'association « Mémoire de l'outre-mer » a été élu sur la liste de Jean-Marc Ayrault (PS) aux dernières municipales de mars 2001. Le président des « Anneaux » était quant à lui déjà sous la précédente mandature. Ceci montre la capacité des organisations politiques à intégrer des groupes sociaux liés à l'immigration ou à l'histoire de la France coloniale et ayant des interprétations critiques de « l'histoire de France ».

9. On pense ici aux mascarons, figures de pierre représentant des visages d'esclaves noirs, sculptés sur certaines façades d'anciens hôtels particuliers de Nantes et de Bordeaux. Dans la plupart des cas, comme, par exemple, dans les guides touristiques, la traite transatlantique est ramenée en tant que phénomène historique à ces traces urbaines, perçues comme « significatives » d'une époque. Nous pensons, quant à nous, que cette tentative d'annexer le cycle colonial/négrier à des traces constitue une barrière temporelle, qui en occulte les conséquences sur la longue durée.

10. Ville-Architecture, 1998, no 5, DGUHC, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, p. 5.

11. Rem Koolhaas, praticien, enseignant et chercheur, et son agence OMA (Office for metropolitan architecture) est le promoteur du concept de bigness, synthèse de business et de big, à travers des opérations dont il fut l'architecte en chef comme Euralille. Il a participé à la conception de l'exposition Mutations (Arc en rêve centre d'architecture, du 24 11 2000 au 25 03 2001, Bordeaux, [www.mutations.arcenreve.com](http://www.mutations.arcenreve.com)), assez révélatrice de sa vision de la ville comme « ville shopping » et de ce que Hans Ibeling (1998) nomme « *super-modernism* » comme architecture de l'âge de la globalisation.

12. Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, Ville-Architecture, no 5, 1998, « Bordeaux un projet urbain pour le territoire », et sous-dossier « Friches urbaines et mini-malisme » avec le texte de Dominique Perrault, « Comment ne rien laisser à l'abandon », 32 p.

13. Il est intéressant de noter que les premiers *land artists*, tel Robert Smithson, se sont intéressés aux « non lieux » de la banlieue américaine dans les années 60 et que certaines de leurs initiatives ont été récupérées par les pouvoirs publics pour requalifier des sites miniers et sidérurgiques.

14. Pour une présentation plus complète des propositions exploratoires de 1994, je renvoie à mon travail de 1995, Le réaménagement du site SMN, héritage(s), pouvoir d'agglomération, projet urbain, mémoire de DESS administration locale, option aménagement, université de Caen.

15. District du Grand Caen, Atelier de développement, Éléments d'évaluation pour la conservation des bâtiments, août 1994.

16. Pierre Pinon (1994) définit la composition urbaine comme « une tentative technique d'assumer les pluralités, les complexités, les contradictions découlant des différentes dimensions du programme » (d'urbanisme). Elle comprend les tracés (qui organisent le territoire urbain), les découpages (qui le distribuent), les traces (qui le marquent de leurs occupations).

17. Comme l'a souligné l'architecte Bernard Reichen lors d'une session de l'Atelier Projet Urbain (Reichen, 2000) de la Direction générale de l'urbanisme.

---

## RÉSUMÉS

Quelles sont les interactions entre traces industrielles, groupes sociaux, et projets urbains, dans le cadre de processus de reconversion de friches industrielles et portuaires ? Comment discours, dispositifs, et images mis en œuvre parviennent-ils à projeter un futur possible pour pallier

l'absence de ce qui a souvent contribué à structurer l'espace social et urbain ? Trois thèmes seront ici développés : la notion de trace urbaine articulée aux mémoires collectives ; l'usage du « grand architecte » par les maîtres d'ouvrage puis les relations entre projet urbain, situations construites et appropriation sociale des espaces à travers l'exemple du réaménagement récent de l'ancien site SMN.

How do industrial legacies, social groups and urban projects interact in the process of reconversion of industrial and port wasteland? How can speeches, images, and other kinds of devices combine to create a future which will make up for the disappearance of what has often helped to give structure to social and urban spaces? Three themes will be developed here: the notion of urban legacy linked to collective memories; the use of "the great architect" by the project manager; the relationships between urban projects and the social appropriation of spaces through the example of the recent redevelopment of the old SMN site.

## INDEX

**Mots-clés** : Ville

## AUTEUR

**STEPHANE VALOGNES**

Maître de conférence, Université de Caen (IUT d'Alençon). Doctorat d'études urbaines, Ladyss, ENS, EHESS, Stephval01@aol.com